Zeitschrift: Entretiens sur l'Antiquité classique
Herausgeber: Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique
Band: 59 (2013)

Vorwort: Introduction
Autor: Schubert, Paul

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INTRODUCTION

Parler des "Grecs héritiers des Romains" présente un paradoxe qu'il convient d'expliciter d'entrée de jeu. En effet, le paradigme auquel nous sommes habitués est plutôt celui des Romains héritiers des Grecs, c'est-à-dire la manière dont les Romains, après avoir mis la main sur la Grèce, ont construit une partie de leur identité littéraire et culturelle à partir des vaincus. On connaît bien les vers d'Horace: "La Grèce, prise, a pris un sauvage vainqueur et a introduit les arts dans le Latium paysan".[1] Par conséquent, pour tâcher de comprendre comment nous en sommes venus à aborder le cas inverse, il convient de rappeler brièvement les contours du modèle usuel, ce qui permettra aussi de mieux saisir la pertinence du choix de ces *Entretiens*.

À partir de la fin du IIIe siècle av. J.-C., les Romains, après avoir achevé de régler leur problème carthaginois, se sont tournés vers le flanc oriental de l'Adriatique. Les armées romaines mettent le pied dans le nord-ouest de la Grèce et font la guerre à Philippe V de Macédoine. Victorieux, le général romain Titus Quinctius Flamininus parvient à faire passer son action pour une sorte de guerre de libération, faisant proclamer la liberté des cités grecques faces à l'emprise de Philippe. Deux ans plus tard, il renoncera au contrôle des trois points stratégiques qui lui permettraient de tenir la Grèce, ce que l'on appelait les "trois entraves de la Grèce": Chalcis (sur le détroit de l'Euripe), Démétrias (en Magnésie) et Corinthe (sur l'Isthme).[2] Cette première lune de miel sera suivie, une génération plus

[1] HOR. *Ep.* 2, 1, 156-157: *Graecia capta ferum uictorem cepit et artis intulit agresti Latio.*

[2] Cf. en particulier PLUT. *Flam.* 10, 1 et 3, et surtout POL. 18, 45, 12, ainsi que LIV. 33, 31, 11.

tard, par un nouveau sursaut d'hostilités qui conduira à la victoire décisive des Romains à Pydna, en Macédoine, face au roi Persée de Macédoine, en l'an 168. Les Romains sont désormais là pour rester, et l'affaire prendra un tour nettement plus douloureux dix-huit ans plus tard avec la destruction de Corinthe. Le couple gréco-romain achève de se déchirer dans la première moitié du Ier siècle avec les exactions commises par les troupes romaines sur le territoire grec.[3]

Pendant tout ce temps, depuis la fin du IIIe siècle jusqu'au Ier siècle av. J.-C., les Romains ont développé divers aspects de leur littérature, en grande partie grâce au contact avec ces Grecs qu'ils ont conquis.[4] Le théâtre, l'épopée, la philosophie, la rhétorique et l'historiographie se construisent sur les fondements d'une culture grecque à la fois admirée, enviée et parfois rejetée sous l'effet d'un certain amour-propre. Entre un Flamininus, reconnu comme un ami des Grecs, et le censeur Caton, sévère défenseur de la tradition romaine, le contraste est saisissant.

Cette tension va se résoudre — au moins en surface — par la force des choses: la victoire d'Octavien lors de la bataille d'Actium en 31 av. J.-C. scelle la victoire définitive du pouvoir romain en Orient. Désormais, les Grecs le savent, ils devront s'accommoder de la domination de l'encombrant petit frère.[5] Plusieurs auteurs de l'époque imaginent alors diverses stratégies pour faire façon de cette nouvelle donne. Ainsi par exemple, Virgile imagine de glorifier un mythe qui fait des Romains un savant mélange entre autochtones d'Italie et immigrants venus de Troie sous la conduite d'Énée. L'historien latin Tite-Live tente quant à lui une synthèse des origines de Rome qui fait la part belle à une bande de jeunes mal dégrossis.[6] À tout cela,

[3] Pour un aperçu de ce développement, cf. FORTE (1972); FERRARY (1988).

[4] Cf. CHAMPION (2004) 47-63, chap. "Greeks, Romans and Barbarians". Sur le concept même d'hellénisme, cf. SAÏD (1991) 49-69 (concept d'hellénisme en général chez les Grecs); 149-182 (Denys d'Halicarnasse); 315-335 (utilisation des mots de la famille *Graecus* chez les Romains).

[5] BOWERSOCK (1965).

[6] Cf. LIV. 1, 4.

l'historien grec Strabon rétorque indirectement en affirmant qu'Énée, loin d'émigrer vers la lointaine Italie, serait resté dans sa région natale, aux alentours de Troie, après la chute de la citadelle.[7] Denys d'Halicarnasse, dans le premier livre de ses *Antiquités romaines*, cherche la conciliation entre les peuples en développant la thèse selon laquelle les Romains, en fait, seraient des Grecs.

Les Grecs et les Romains vont devoir désormais s'accommoder d'une situation où la *pax Romana* est établie en Grèce, et elle est là pour durer. Les Romains vont progressivement intégrer au moins les élites grecques à leur système de gouvernement, avec pour résultat que, au début du IIe siècle ap. J.-C., on voit pour la première fois des hommes d'origine grecque accéder au consulat, la plus haute magistrature romaine.[8]

Durant les trois siècles d'une relation tumultueuse, les Romains cultivés ont appris le grec pour accéder à des modèles qu'ils ont réinterprétés. Les Grecs, sûrs de leur fait, ont montré beaucoup moins d'empressement à s'intéresser à la langue et à la culture de leur envahisseur. C'est ce qui nous amène au sujet de nos *Entretiens*: la relation asymétrique entre Grecs et Romains s'est-elle donc toujours développée dans la même direction? Les Grecs n'ont-ils donc jamais rien reçu des Romains? L'héritage romain chez les Grecs, nettement moins visible, serait-il donc totalement inexistant? Diverses découvertes récentes devraient nous amener à nous poser sérieusement la question.

On peut citer, à titre d'exemple, le cas d'un papyrus récemment publié.[9] On y trouve les restes d'un poème écrit en grec où apparaissent les Dioscures, mais aussi un discours qui ressemble étrangement au récit de Virgile racontant comment le Tibre accueille Énée et ses compagnons.[10] Notre poète grec de

[7] Cf. STRAB. 13, 1, 53.

[8] Ainsi Flavius Arrien, consul suffect aux alentours de 130 ap. J.-C.

[9] *P.Louvre* II 93 (provenance vraisemblablement égyptienne, copié au IIe s. ap. J.-C.).

[10] VERG. *Aen.* 8, 31.

la période romaine aurait-il été un lecteur de Virgile, alors que nos manuels ne cessent de nous répéter qu'un poète grec qui se respectait ne lisait pas le latin?

Il va de soi que le paradigme classique des Romains héritiers des Grecs ne saurait être radicalement inversé; dans les grandes lignes, ce modèle tient encore. Il reste admis que les Grecs dans leur majorité n'ont jamais pris la peine de s'intéresser aux Romains et à leur littérature, et que le transfert culturel s'est effectué pour l'essentiel dans le sens d'un apport grec vers Rome. Il importait néanmoins de vérifier dans quelle mesure le courant avait toujours suivi la même direction, et — si l'inverse était possible — quels étaient les cas les plus représentatifs du paradigme minoritaire d'un héritage romain chez les Grecs.

Le cas de Plutarque

Luc Van der Stockt a présenté le cas de Plutarque. Riche notable de la cité de Chéronée, en Béotie, ce dernier assume une prêtrise dans le sanctuaire panhellénique de Delphes, mais effectue aussi des séjours à Rome, y fréquente les élites romaines, et apprend suffisamment de latin pour pouvoir consulter avec profit des sources historiques romaines. C'est ce qui lui permettra en premier lieu de rédiger ses *Vies parallèles*. Certains traités moraux reflètent aussi les rapports ambigus que Plutarque a entretenus avec la romanité.

Luc van der Stockt s'est d'abord appliqué à souligner l'identité ambivalente de Plutarque; membre des couches favorisées de la Grèce centrale, il est aussi citoyen romain à une époque où ce privilège n'est réservé qu'à une minorité de Grecs; de plus, il dispose d'un réseau important de connaissances parmi les élites romaines, et parfois dédie l'un de ses traités moraux à un Romain. L'attitude de Plutarque va cependant varier selon le type d'écrits qu'il rédige. Ainsi l'on constate que, dans les traités de caractère philosophique — Plutarque se piquait de platonisme — les Romains sont pratiquement inexistants; en

revanche, dans les œuvres de caractère plus politique, ils figurent souvent parmi les sujets de préoccupation de l'auteur.

Ce qui transparaît de la réflexion de notre collègue, c'est que pour Plutarque l'Empire romain est là pour durer; il n'est pas question de proposer un contre-modèle dans lequel les Grecs tenteraient de secouer un joug dont ils tirent aussi des avantages, notamment la *pax Romana*. On pourrait dire que Plutarque a en quelque sorte digéré les enseignements de ses prédécesseurs, notamment l'historien Polybe qui, au IIe siècle av. J.-C., affirmait que les Grecs avaient perdu leur liberté par leur propre faute, incapables qu'ils étaient de s'unir contre leurs ennemis, qu'ils soient internes ou externes.

Toute résistance est-elle futile?

Derrière ce titre un brin provocateur choisi par Tim Whitmarsh se cache une réflexion originale sur la manière dont des auteurs du IIe siècle ap. J.-C. ont pu envisager une forme de résistance indirecte au pouvoir romain. Il va presque de soi qu'une résistance ouverte, frontale et organisée n'avait aucune chance d'aboutir: non seulement elle aurait été écrasée par les armées romaines, mais elle n'aurait pas trouvé l'assentiment des Grecs eux-mêmes. La résistance s'effectue plutôt de manière oblique, souvent allusive. Tim Whitmarsh a commencé par souligner un point capital relevé par un autre chercheur, Clifford Ando: l'une des caractéristiques les plus frappantes de l'Empire romain réside précisément dans l'absence quasi totale de résistance ouverte, parce que les Romains ont été les champions de l'intégration des systèmes politiques et culturels, et qu'ils ont cherché — dans la mesure du possible — à produire un certain consensus plutôt que de provoquer l'affrontement. On peut néanmoins observer chez certains auteurs une manière de se distancier des Romains, en vertu de trois axes thématiques, à savoir les lieux, la perception de l'espace et le corps humain.

L'épopée grecque sous l'Empire romain

Un autre aspect de notre problématique touche à l'activité d'une série de poètes épiques grecs actifs sous l'Empire. Ursula Gärtner s'est penchée sur la question des liens que de tels poètes ont pu entretenir avec Rome. En premier lieu, on doit se demander — la question n'est pas nouvelle — si les poètes grecs de la période impériale lisaient le latin, et par voie de conséquence s'ils ont pu être influencés par les auteurs latins. Ainsi par exemple, Quintus de Smyrne a composé des *Posthomerica* dans lesquels il cherche à combler le trou entre la fin de l'*Iliade* et le début de l'*Odyssée*. Lorsque Quintus raconte la chute de la citadelle de Troie, a-t-il lu le récit que Virgile fait du même événement dans l'*Énéide*? Et cela importe-t-il pour ses lecteurs?

L'attitude qui a prévalu pendant très longtemps a été de dire que les poètes grecs de la période impériale ne lisaient pas le latin, tout simplement parce que cela ne les intéressait pas. Ils se débrouillaient très bien sans les Romains, alors que ces derniers, au contraire, s'appuyaient le plus souvent sur des modèles grecs pour leurs propres écrits. Cette façon de voir appelle toutefois un certain nombre de nuances; ce sont notamment des découvertes papyrologiques qui remettent désormais en question le modèle dominant.

L'exposé de notre collègue allemande a porté en bonne partie sur des questions de méthode — on pourrait même parler de logique. L'examen d'un certain nombre de poètes épiques montre tout d'abord que l'on ne peut pas se livrer à des généralités. Alors que l'un des deux Oppien fait figurer au début de son texte une dédicace à un empereur romain, et que Quintus se livre à une brève digression sur l'avènement de la puissance romaine, d'autres poètes en revanche ne laissent pas la moindre trace d'une quelconque romanité explicite.

C'est précisément le terme "explicite" qui pose problème. Certains chercheurs, à date récente, ont opté pour une interprétation assez large de la romanité possible des poètes grecs:

lorsqu'aucun élément explicite ne l'interdisait, ils ont conclu que rien ne s'opposait à ce que tel ou tel poète grec ait lu les auteurs latins. D'autres, plus stricts dans les limites de ce qu'ils veulent accepter, sont d'avis qu'il faut au contraire disposer d'éléments positifs, explicites, pour conclure à l'utilisation par un poète grec d'un éventuel modèle latin.

En définitive, on doit donc constater que les traces de la romanité sont rares et fugaces chez nos poètes épiques de la période impériale. Parfois, le lecteur moderne prête des intentions au poète sans vraiment pouvoir s'appuyer sur des éléments très solides. Il semblerait que, pour l'essentiel, l'héritage romain chez ces auteurs soit resté assez marginal; ou du moins, nous ne sommes pas en mesure de prouver le contraire.

L'intégration de l'architecture romaine dans un contexte grec

Cette dernière constatation contraste avec ce que nous a présenté l'archéologue Edmund Thomas. Celui-ci s'est penché sur la manière dont on peut interpréter l'architecture de divers bâtiments construits dans l'Orient grec sous le Haut-empire. Lorsqu'un citoyen romain, venu de l'Occident, décide de faire construire un bâtiment de prestige, à vocation civique, dans le contexte urbain d'une ville grecque, il va presque inévitablement apporter des éléments de son lieu d'origine, les intégrer dans un ensemble autochtone, et parfois insérer encore d'autres éléments d'une origine tierce.

Edmund Thomas s'est penché notamment sur le cas de la cité grecque de Milet, en Asie Mineure, dont l'architecture urbaine a été marquée par une catastrophe en l'an 47 ap. J.-C.: un tremblement de terre particulièrement destructeur a incité un Romain de rang équestre, Gnaeus Vergilius Capito, à patronner un projet de reconstruction. Capito, dont la famille est originaire de Campanie, en Italie, mandate des architectes dont certains au moins proviennent de cette région lointaine. Les bâtiments qu'il fait construire à Milet vont ainsi présenter

des caractéristiques assez différentes de ce que l'on trouvait d'ordinaire en Asie Mineure; les éléments romains, et plus précisément campaniens, sont remarquables.

À Athènes, on notera en particulier la construction d'un odéon en l'an 15 av. J.-C., sous la direction d'Agrippa, un général et homme politique romain de premier rang. Ce qui est frappant en l'occurrence, c'est de constater l'implantation d'éléments relevant du langage architectural romain dans un contexte athénien, et de plus en plein cœur de l'agora d'Athènes.

Si l'on procède à une brève comparaison avec le cas de la poésie épique grecque de l'Empire, on ne peut être que frappé par le contraste entre les deux phénomènes. Avec la poésie, nous avons observé des compartiments relativement étanches entre l'Occident et l'Orient; avec les bâtiments civiques dans le paysage urbain, au contraire, les transferts sont nombreux, et plusieurs bâtiments comportent des mélanges de traditions architecturales respectivement romaine et grecque. Ce contraste s'explique vraisemblablement par la plus grande facilité de lecture d'un bâtiment par rapport à un poème épique. On peut contempler un bâtiment sans en décoder tout le langage architectural; en revanche, lire un poème sans en comprendre la langue pose plus de difficultés. Entre les deux parties de l'Empire, la barrière linguistique a donc constitué un obstacle nettement plus difficile à surmonter que les codes esthétiques visuels, plus faciles à assimiler.

Romanisation ou aristocratisation?

Grâce à Anna Heller, nous avons pu ensuite nous tourner vers les institutions civiques grecques sous l'Empire, à partir du cas de l'Asie Mineure. Cette région de la Méditerranée nous a en effet livré un certain nombre d'inscriptions qui nous fournissent des renseignements de premier ordre sur l'évolution des institutions. De manière générale, on constate que les cités grecques d'Asie Mineure ont tendance à concentrer le pouvoir:

alors que dans un premier temps le corps civique dans son ensemble est associé aux décisions, plusieurs textes épigraphiques semblent indiquer que, graduellement, c'est un groupe plus restreint de citoyens qui assume les responsabilités. On serait facilement tenté de penser que ce changement peut s'expliquer par un processus de romanisation de l'Orient, avec un découpage du corps civique analogue à ce que l'on observe à Rome, avec les ordres, respectivement l'ordre sénatorial et l'ordre équestre. L'Asie Mineure aurait-elle connu un processus de romanisation?

Anna Heller a préféré résister à la tentation d'une interprétation trop simpliste. On peut d'abord constater que le processus qui vient d'être décrit commence à se manifester avant même l'arrivée des Romains en Asie Mineure. Ils ne sauraient donc être la seule cause du phénomène. De plus, les cités d'Asie Mineure — elles se comptent par plusieurs centaines — présentent des caractéristiques très variées: ce que l'on observe dans l'une n'est pas applicable à une autre. D'ailleurs, le matériel épigraphique utilisé pour étudier cette question reste relativement peu abondant. On ne sait donc pas quel est le degré de pertinence de chaque cas, ni jusqu'où il permet une généralisation.

En définitive, il semblerait que nous devions compter avec des systèmes beaucoup plus complexes, dans lesquels l'irruption des Romains en territoire asiatique coïncide avec un mouvement déjà amorcé précédemment. La conjonction de ces divers paramètres provoque ainsi des changements de grande ampleur, qui font que — petit à petit — on s'éloigne d'une forme de démocratie incluant une participation maximale du peuple pour se diriger vers une autre manifestation du phénomène démocratique où un groupe restreint se voit confier des responsabilités accrues.

L'apport des papyrus grecs et latins d'Égypte romaine

Paul Schubert s'est demandé en quoi les papyrus grecs — et dans une moindre mesure latins — trouvés en Égypte peuvent

nous éclairer sur la question de l'héritage romain dans un contexte grec. Sur l'immense masse de papyrus retrouvés dans les sables d'Égypte, le rapport entre texte grecs et latins est d'environ 1 à 50. Qui donc pouvait lire des textes rédigés en latin, alors même que la langue de communication écrite était couramment le grec pendant près d'un millénaire?

Il convient tout d'abord de souligner le fait que le domaine n'est pas bilingue, mais bien trilingue: le gros de la population égyptienne, disséminée dans la campagne, continue en effet de parler la langue des pharaons. En ce qui concerne le latin, il est pratiqué dans des documents relevant de trois catégories assez restreintes de la population: les membres de la haute administration de la province, les soldats et les citoyens romains, rares en Égypte avant l'édit de Caracalla de 212 qui donne la citoyenneté à tous les ressortissants de l'Empire. Pour certaines démarches liées directement à leur statut, les citoyens romains devaient obligatoirement rédiger les documents en latin; c'est le cas notamment des testaments.

Nous possédons non seulement des documents relevant de la vie quotidienne, mais aussi des fragments d'œuvres littéraires. Il est frappant de constater que les auteurs latins le mieux représentés sont Virgile et Cicéron, suivis par Tite-Live et Salluste; autrement dit, il s'agit d'auteurs relevant d'une éducation latine de base. On possède aussi des lexiques bilingues permettant à une personne de langue grecque d'apprendre à lire Virgile. En revanche, les auteurs plus difficiles comme Perse, Juvénal, Ovide ou Horace sont virtuellement absents des papyrus d'Égypte.

Que conclure de tout cela? De toute évidence, certains habitants de l'Égypte romaine, tout en parlant le grec, ont aussi essayé d'apprendre le latin; mais ils constituent une minorité, et leur maîtrise de la langue de Virgile reste rudimentaire. Par ailleurs, cette focalisation sur les rapports entre le grec et le latin repose sur une documentation peu représentative de l'ensemble de la population de la province: en fait, dans la campagne égyptienne, de nombreux habitants ont dû continuer à pratiquer la langue égyptienne jusqu'à l'arrivée des Arabes. Autrement dit, la

romanisation ne s'est pas faite en profondeur, et même l'hellénisation concerne en premier lieu les villes et non la campagne.

Le latin dans l'éducation des Grecs

Cette impression s'est confirmée dans la synthèse réalisée par Heinz-Günther Nesselrath. Celui-ci a rappelé les premières manifestations de la latinité chez les Grecs, notamment à travers le cas de Polybe: membre influent de la Ligue achéenne au IIe siècle av. J.-C., il est emmené comme otage à Rome au lendemain de la bataille de Pydna. Il va passer plus d'une décennie dans la capitale, où il apprendra le latin et rédigera un long traité historique dans lequel il tentera d'expliquer aux Grecs comment il se fait que les Romains, en un peu plus d'un demi-siècle, ont mis la main sur la Grèce.

Heinz-Günther Nesselrath s'est aussi penché sur les débuts du Principat. On observe à Rome la présence de trois écrivains particulièrement prolifiques, tous trois engagés dans des recherches de caractère historique ou géographique: Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse et Strabon. Chacun à sa façon tente la réconciliation des Grecs avec les Romains, après que la guerre civile a dévasté l'Orient en général, et la Grèce en particulier.

De manière générale, on trouve certes des Grecs qui maîtrisent le latin, mais rares sont ceux qui en ont une connaissance comparable à celle du grec par les Romains. Le latin constitue néanmoins un enjeu symbolique indéniable: un empereur peut retirer la citoyenneté romaine à un homme d'origine grecque lorsqu'il s'avère que celui-ci ne sait pas le latin. Certains auteurs grecs semblent presque s'excuser de ne pas maîtriser la langue des maîtres.

Le cas de Claudien

Nous avons terminé avec l'évocation d'un cas particulier, présenté par Jean-Louis Charlet. D'après ce que nous savons

du poète Claudien, il aurait commencé son activité à Alexandrie peu avant la fin du IVe siècle ap. J.-C., et nous a laissé de cette première période quelques fragments d'une *Gigantomachie*. Toutefois, après être passé en Occident, Claudien se métamorphose en un poète de langue latine dont nous possédons une production beaucoup plus importante. En cela, la démarche s'apparente au cas de l'historien Ammien Marcellin, originaire du monde grec mais écrivant en latin. Voici donc — avec Claudien — un être hybride qui quitte l'hellénisme pour adopter la latinité. Précisons que rien dans la langue de Claudien ne semble trahir un manque de maîtrise du latin; la transformation est quasi intégrale. Il adopte aussi les concepts des Romains avec une facilité déconcertante: on chercherait en vain des éléments qui révéleraient le Grec derrière le Romain. Il reste alors à se demander ce qui a bien pu motiver ce changement. Pour Jean-Louis Charlet, il faut en chercher les raisons dans la situation politique de l'Empire romain de l'époque. Alors que les parties respectivement occidentale et orientale de l'Empire sont soumises à de fortes tensions, Claudien choisit en quelque sorte son camp: pour lui, l'avenir de l'Empire se situe dans la romanité et la latinité; le poète devient ainsi le chantre de cette idéologie.

Il est ressorti de la discussion un élément particulièrement intéressant. Les deux moments où l'on observe la présence de Grecs qui tentent de resserrer les rangs autour de Rome correspondent à des moments où l'identité même de l'Empire a été mise en question: il s'agit d'abord du passage au Principat, à la fin du Ier siècle av. J.-C., où Denys d'Halicarnasse en particulier essaie de propager une forme d'union entre l'Orient et l'Occident; au IVe siècle, l'action de Claudien n'est certes pas comparable en tous points, mais elle présente néanmoins une certaine analogie.

Paul SCHUBERT

BIBLIOGRAPHIE

BOWERSOCK, G.W. (1965), *Augustus and the Greek World* (Oxford).

CHAMPION, C.B. (2004), *Cultural Politics in Polybius's* Histories (Berkeley).

FERRARY, J.-L. (1988), *Philhellénisme et impérialisme: Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate* (Rome).

FORTE, B. (1972), *Rome and the Romans as the Greeks Saw Them* (Rome).

SAÏD, S. (1991) (éd.), *ΕΛΛΗΝΙΣΜΟΣ: Quelques jalons pour une histoire de l'identité grecque* (Leiden).